



MUNICIPALITÉ

Législature 2016 - 2021

Communiqué de la Municipalité N° 37

Rolle, le 8 mars 2021

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Dans sa séance du 30 novembre 2020, la Municipalité a décidé l'engagement au 1^{er} janvier 2021 de Mme Catherine Hertling en qualité de cheffe du service des Ressources Humaines et des Affaires Sociales à un taux d'activité de 70 %.

Dans sa séance du 14 décembre 2020, la Municipalité a décidé l'engagement au 1^{er} avril 2021 de Mme Vanessa Preti en qualité de préposée au Contrôle des habitants à un taux d'activité de 100 %.

Dans sa séance du 14 décembre 2020, la Municipalité a décidé l'engagement au 1^{er} mars 2021 de Mme Mélisande Schär en qualité de Collaboratrice au Contrôle des habitants à un taux de 70 %.

Dans sa séance du 8 février 2021, la Municipalité a décidé l'engagement au 15 février 2021 de Mme Tu Wüst en qualité de secrétaire municipal adjointe à un taux d'activité de 70 %.

2. Mesures covid

Suite aux mesures mises en œuvre par le Conseil fédéral, mi-janvier, l'administration a réorganisé son activité de manière à pouvoir maintenir ses prestations tout en respectant les mesures sanitaires renforcées. Les guichets ont été fermés (sauf sur rendez-vous) et les services ont mis en place des tournus pour limiter le nombre de collaborateurs/collaboratrices dans les bureaux.

3. Facture sociale

Un courrier a été envoyé par la cheffe du département des institutions et du territoire, en réponse à sa rencontre avec la Municipalité en date du 19 novembre 2020. En résumé, ce courrier :

- confirme que la situation particulière de Rolle, en lien avec les entrées fiscales des personnes morales, arrive à son terme ;
- indique que les négociations avec les associations faîtières des communes, en vue de la mise en place de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPV) se poursuivent ;
- maintient l'objectif prévu d'une entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2023 et il est donc encore trop tôt pour évaluer ses effets sur Rolle ;
- mentionne également le souhait que le projet de fusion avec Tartegnin et Essertines-sur-Rolle soit prochainement réactivé.

4. Biogaz

La Municipalité souhaite réduire la consommation totale de gaz sur le territoire et remplacer le gaz naturel fossile par du gaz renouvelable dans le réseau de distribution afin de respecter les objectifs de la Confédération à l'horizon 2035.

Dans le cadre du partenariat entre la Commune de Rolle et les Services industriels de Lausanne (SiL), la Municipalité a conclu un achat de 10% de gaz renouvelable qui seront injectés dans le gaz distribué à Rolle dans le courant de l'année.

5. Migration ELO

Durant cette période de confinement, ELO, programme de gestion des documents (GED), est devenu indispensable, car il permet au personnel en télétravail d'obtenir et partager les documents nécessaires aux tâches quotidiennes.

Pour améliorer ce programme, qui présente des signes de fatigue liée à l'usage d'une ancienne version, un audit a été organisé à la demande du secteur Informatique par Protocol SA. Le mandat est mené par le secteur Informatique et accompagné par plusieurs collaborateurs et collaboratrices utilisant ce programme au quotidien.

La conclusion de l'audit est la nécessité de migrer notre GED vers sa dernière version, plus performante, qui répond aux exigences actuelles. Cette mise à jour est prévue au mois de mars, avec un transfert préalable de notre base de données vers une version test.

6. Refus d'installation d'antennes sur le clocher du Temple

La Municipalité a refusé l'installation de trois antennes de téléphonie mobile dans le clocher du Temple.

7. Site Web

Le nouveau site Web est en ligne depuis le lundi 1^{er} février. Moderne et convivial, il propose plusieurs outils de recherche des informations pour faciliter la tâche des utilisateurs.

8. Réouverture et gestion du camping

La gestion du camping est reprise par Mme Martina Coccia à partir de la saison 2021.

* * * * *

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Denys Jaquet



Le Secrétaire



Julien Bocquet